

Chapitre ART DE FAIRE COMMUN

Les expérimentations sociales sont de natures très diverses (domaine informatique, bien commun de la connaissance, co-crédation artistique, commun de substance).

Le commun est la volonté des individus à s'assembler sur un mode autonome. Ce commun est sans cesse expérimenté, jamais acquis, jamais définitif. S'il s'institue trop fortement alors il devient l'affaire de quelques-uns et se « privatise » retournant à un système hiérarchique.

Un commun est fondamentalement inappropriable. La politique d'expérimentation ne peut fléchir, il faut constamment réinventer le commun. Un commun est une ressource + une communauté + un ensemble de règles sociales. Chaque nouvelle hypothèse crée et fait événement qui ré-ouvre la situation. C'est une évaluation sans orientation qui crée une dynamique inconfortable pour le collectif. L'expérimentation « éprouve » et « oblige ». La situation est repensée et provoque une bifurcation.

Une politique de l'expérimentation oblige à agir sur la base de l'indétermination et à puiser dedans. L'hypothèse entretient le doute, l'indécision, un motif pour agir, autant que l'intéressement à agir. C'est l'avancée en terrain inconnu.

Le peintre britannique Joshua Reynolds estimait qu'une « disposition aux abstractions, à la généralisation et à la classification est la grande victoire de l'esprit humain ». A quoi son confrère William Blake rétorqua : « Généraliser c'est être idiot. Particulariser est la seule marque du mérite ».

D'après Pascal Nicolas Le Strat, le travail du commun doit s'inscrire dans cette approche de particularisation, en « laissant ouvert le jeu des singularités ». Selon lui, toute expérience du commun porte en elle une dimension micrologique et macrologique. Les micro-dispositifs ne représentent pas forcément des expériences de moindre envergure : elles sont au contraire un aperçu, « une sorte d'instantané de la société », mais elles doivent conserver la complexité de leur singularité. En effet, la tentation est trop souvent présente de vouloir partager ces expériences en passant par le biais de la généralisation. Au final, le résultat de cette transmission s'en trouve « amoindrie intellectuellement et politiquement atrophiée ».

La tentation de traduire cette expérience en mode macro fait souvent basculer dans des clichés convenus, voire « conservateurs ». Partager les micro-expériences du commun suppose donc une transmission transversale qui ne peut se réaliser qu'à travers l'existence de « micro-espaces publics et démocratiques » où peuvent pleinement et librement s'exprimer et s'enrichir les singularités.

Les communs ne convergent pas naturellement, ils se démultiplient et se disséminent dans tous les domaines et restent perméables.

Ce sont les expériences multiples qui constituent le commun.

Transmettre c'est prendre le risque démocratique de découvrir une expérience et de le faire au risque de nombreux malentendus et incompréhensions, sans garantie qu'il existe préalablement un fond facilitant la communication

Le travail du commun ne s'indexe à aucun point de vue supérieur, à aucun discours universel.

La confrontation, la mise en équivalence démocratique des communs ne laisse aucun d'eux indemne, chacun est affecté par cette entrée en rapport avec l'autre et en sort significativement transformé.

La constitution du commun ne se réalise nullement sous une forme apaisée et pacifiée. Elle intègre une authentique confrontation démocratique.

La construction du commun est souvent éprouvante pour les collectifs concernés.

Un exemple peu être cité, pour résumer, le long et difficile parcours de fabrication du commun est la logique « Open source ».